



PROCÈS-VERBAL PROVISOIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CAEAS-ECAB

Vendredi le 31 mai 2024 à 13 h 30

Par visioconférence Zoom

Le président de la réunion, Mihai Claudiu Tat, souhaite la bienvenue à tous les participants à l'assemblée annuelle à 13 h 30, en anglais et en français. Les règles générales de fonctionnement sont présentées, notamment les procédures de vote et de pose de questions. Le consultant informatique d'Eckler est présenté comme animateur de la réunion Zoom.

OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le président Tat ouvre l'assemblée à 13 h 33. Il est rappelé aux participants qu'aucun enregistrement ou autre transcription de la réunion ne doit être effectué ou pris, que ce soit à l'aide de la fonction d'enregistrement de Zoom, d'un appareil mobile ou de tout autre appareil d'enregistrement.

Il est confirmé que l'avis de convocation a été donné conformément à la Loi sur les organisations sans but lucratif et aux règlements administratifs de la CAEAS-ECAB. Il est rappelé aux membres que le texte intégral de toutes les résolutions spéciales a été fourni et sera considéré comme faisant partie des documents de la réunion.

Avec le consentement des membres et conformément aux règlements, le président Tat déclare qu'il agirait en tant que président de la réunion et que John Howitt, secrétaire, déléguerait les responsabilités du secrétaire aux fins de la réunion à Paul Antaya, directeur général.

QUORUM

Une pause est observée pour recevoir le rapport de présence d'Eckler. Le président Tat confirme que le quorum est atteint et présente les modalités du vote.



APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Betty Stavropoulos, appuyé par John Howitt, d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale du 7 juin 2021. La proposition est adoptée.

RÉCEPTION DU RAPPORT AUX MEMBRES

Le rapport aux membres a été reçu.

ELECTION DES ADMINISTRATEURS

La candidature des personnes suivantes est proposée pour l'élection à titre d'administrateurs non associés et non syndiqués :

Aminatou Fofana
Karly Baker
Alyssa Traves
Ron Leclair
Michelle Edmond

La proposition présentée par Darren Kahler, appuyé par Nathalie St-Pierre, est adoptée.

RÈGLEMENTS

Les règlements du CAEAS-ECAB sont présentés aux membres, comme annoncé précédemment. Il est proposé par Matt Gerard, appuyé par Marc Cantin, d'approuver les règlements. La proposition est adoptée.

NOMINATION DES VÉRIFICATEURS

Il est proposé par John Howitt, appuyé par Betty Stavropoulos, de nommer Gilmore and Company à titre de vérificateurs du CAEAS-ECAB jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des membres ou jusqu'à ce qu'un successeur soit nommé. La proposition est adoptée.

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

Il est confirmé que les états financiers vérifiés pour les exercices clos les 31 août 2021, 31 août 2022 et 31 août 2023 ont été reçus et soumis aux membres dans les documents de la réunion.



SITUATION FINANCIÈRE ACTUELLE

Le président Tat a confirmé que le CAEAS-ECAB se trouve dans une situation financière solide. Le budget actuel a été inclus dans les documents de la réunion.

RÉSOLUTIONS GÉNÉRALES

Il est proposé par Darren Kahler, appuyé par John Howitt, que tout administrateur ou dirigeant du CAEAS-ECAB soit autorisé à faire tout ce qui est nécessaire et à signer tous les actes et documents au nom du CAEAS-ECAB, à sa seule discrétion, afin de mener à bien les mesures envisagées dans les présentes résolutions. La proposition est adoptée.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président Tat lève l'assemblée avec le consentement des membres.